



Photo gracieusement offerte par Jez O'Hare

Micronesia Conservation Trust (Fonds de conservation de Micronésie) :

Pour la terre, la mer et les peuples

Lisa Ranahan Andon
Directrice exécutive adjointe

Both ENDS - Webinaire
WEDO
Mars 2018



VISION

Des partenariats durables qui préservent notre terre et notre mer afin d'améliorer la qualité de vie des communautés à travers la Micronésie

MISSION

Nous créons des partenariats, levons et gérons des fonds, accordons des subventions, avons une influence politique et fournissons une expertise en matière de finances et de conservation.

Le fonds... en un coup d'œil

- Pays : États fédérés de Micronésie (Incorporés), République des Îles Marshall, République des Palaos, le territoire américain de Guam, le Commonwealth des Îles Marianne du Nord.
- Organe directeur : Conseil d'administration - 7 membres régionaux, 3 membres internationaux, 1 membre honoraire, membre ex-officio (représentant des donateurs)
- Statut juridique : le MCT est une organisation caritative irrévocable constituée en vertu de la législation des États fédérés de Micronésie, 2002.
- 501(c)3 statut d'exemption fiscale (réglementation fiscale américaine)
- Capital : 21 millions \$US
- Bénéficiaires : les ONG de conservation micronésiennes, les gouvernements et les communautés sur le plan local ainsi que les partenaires techniques.



Expérience - Fonds et services

- Dotation - Micronesia Challenge (~20,7 millions \$US) et Dotation pour le fonctionnement du MCT (~806.000 \$US)
- Yela Conservation Easement Endowment Fund (520.000)
- Fonds d'amortissements conseillés - plusieurs bailleurs (fondations privées, agences fédérales américaines, organisations multilatérales, 1,5 million en 2017)
- Subvention en cascade – travail bénéficiant d'un soutien dans près de 150 sites à travers la Micronésie
- Renforcement des capacités et coordination de réseau (MIC et PIMPAC)



Expérience – Accréditation

(Fonds d'adaptation - ENE)

MCT a reçu une accréditation du Fonds vert pour le climat à travers le mécanisme de traitement accéléré, sur la base de son accréditation auprès du Fonds d'adaptation. L' « histoire » de notre accréditation auprès du FA est importante.

- Candidature soumise en avril 2012.
- Révisions et améliorations des politiques organisationnelles, de 2012 à 2014.
 - Procédures de passation renforcées
 - Politique de lutte contre la fraude
 - Politique sur les donneurs d'alerte
- Commentaires du Comité d'accréditation
 - Le niveau de subventions en cascade et de gestion des subventions est insuffisant pour prouver la capacité à gérer des financements du FA
 - Améliorer le contrôle et l'évaluation ainsi que la qualité sur le plan initial
 - Surveillance accrue exercée par le Conseil d'administration
 - Besoin de créer une fonction de vérification des comptes en interne

Expérience - Accréditation des ENE

(suite)

- Processus alternatif (simplifié) d'accréditation approuvé par le Conseil du FA en octobre 2014
- Accréditation, sous certaines conditions, du MCT en mars 2015
 - Une limite monétaire pour les projets (1.000.000 \$US)
 - Préciser les procédures de passation pour chaque projet incluant une part importante d'approvisionnement
 - Surveillance accrue par la Commission d'investissement, de vérification des comptes et financière du Conseil d'administration du MCT



Pourquoi l'accréditation du FVC?

- Le MCT est actif dans trois États indépendants en Micronésie [États fédérés de Micronésie (EFM), République des Îles Marshall (RIM) et République des Palaos (RP)], qui ont tous des niveaux différents et des sources diverses de financement technique. Des fonds comme le Fonds d'adaptation et le Fonds vert pour le climat représentent des ressources communes utiles à la création et au soutien d'initiatives régionales.
- Apport de ressources supplémentaires pour la mise en œuvre de Micronesia Challenge et des tâches et initiatives y afférentes.
- Continuer à faire connaître la Micronésie sur la scène internationale afin d'augmenter le niveau d'attention et les ressources.
- Augmenter la confiance des bailleurs pour qu'ils investissent dans les initiatives et les organisations micronésiennes.



Expérience - Accréditation AE (FVC)

- Les organisations accréditées auprès du Fonds d'adaptation, du FEM et d'Europe Aid/CE sont éligibles pour la procédure d'accréditation "accélérée" du FVC.
 - Ne prend en compte que des dispositions en dehors du périmètre des autres accréditations
 - Incertitudes liées au processus « simplifié » d'accréditations et à la procédure « accélérée », à l'admissibilité du MCT et aux restrictions qui pourraient reporter l'accréditation FVC
- L'évaluation des écarts dans le cadre de l'accréditation a été réalisée par Price Waterhouse Cooper en mars 2016
- L'évaluation des écarts demandée a été réalisée comme pour une accréditation normale - déterminer ensuite si l'on demande la procédure « accélérée »



Expérience - Accréditation AE

(suite)

- Résultats de l'évaluation des écarts
 - L'audit interne est encore un problème (travail avec le secrétariat du FVC)
 - Mise à jour des mandats pour les Comités du Conseil et les employés ✓
 - Quelques adaptations dans les procédures de gestion financière ✓
 - Intégration de formulations et de procédures de lutte contre le terrorisme, contre le blanchiment d'argent et contre la fraude dans les documents organisationnels (politiques et manuels) ✓
 - Politique d'atténuation des risques environnementaux et sociaux ✓
 - Politique d'égalité entre les sexes ✓
 - Politique de communication (soutien à la préparation)
 - Contrôle & évaluation et Analyse & atténuation des risques ✓



Expérience liée à l'accréditation

Résumé

Principaux obstacles:

Manque d'expérience

- Celle des fonds en ce qui concerne l'application des normes à de petites organisations et de petits projets. Le Conseil du FA a finalement adopté l'approche simplifiée. Cela n'aurait pas été possible sans un long dialogue et l'insistance du MCT et de ses partisans.
- Celle du MCT dans la gestion de grands projets et subventions - ce qui explique une grande partie des difficultés rencontrées pour respecter les normes d'accréditation habituelles. Il s'agissait d'un facteur de capacité limitée d'absorption en Micronésie et le fait que le FA et le FVC l'ont reconnu a joué sur la réussite, au final, du MCT. La capacité d'absorption est en hausse et le FVC et le FA ont tous deux des programmes pour contribuer à une amélioration continue de la capacité.

Expérience liée à l'accréditation

Résumé

Facteurs de réussite:

- L'aide des partenaires (support technique de TNC, l'aval et l'appui des gouvernements locaux et des partenaires des ONG/OSC).
- Les relations avec les secrétariats - le personnel des deux secrétariats s'est montré serviable et s'est engagé à garantir que leur organisation respective allait respecter ses engagements.
- Le Conseil d'administration de FVC a déclaré que les priorités d'accréditation pour 2016/2017 étaient données aux AE d'Asie- Pacifique et à Direct Access.
- L'AND a participé de façon proactive en procédant aux désignations et en mobilisant l'aide à la préparation. Le bureau de l'AND a été coopératif et s'est engagé à inclure les AE dans les consultations ainsi que dans les réunions et ateliers pertinents.
- Participation aux dialogues structurés et aux réunions du Conseil. Acquisition de connaissances sur le Fonds, ses politiques et procédures et rencontre avec le secrétariat ainsi qu'élargissement du réseau.

Expérience liée à l'accréditation

Leçons

- Persistance, persistance, persistance !
- Demandez de l'aide chaque fois que c'est possible
- Acceptez toutes les offres et faites en sorte qu'elles répondent à vos besoins (par ex. : les évaluations des écarts, l'aide à la préparation, etc.)
- Restez ouverts aux bons conseils et à l'aide des organismes pertinents
- Traitez le processus d'accréditation comme une « auto-évaluation »" - le MCT a pu de la sorte grandir et tirer des enseignements de ce processus tout en recevant l'accréditation
- Ne réalisez que les changements qui sont sensés pour votre organisation (par ex. le problème lié à la fonction d'audit interne et d'autres points qui sont apparus au cours des processus d'accréditation)
- Le soutien de notre Conseil d'administration a été inestimable et a permis de déboucher plus rapidement sur des accords et des décisions





Merci !